

Les juges israéliens approuvent définitivement le crime de guerre à Khan al-Ahmar

Tamara Nassar – 5 septembre 2018



Des enfants palestiniens observent un bulldozer manoeuvré par l'armée israélienne préparer la démolition de leur village de Khan al-Ahmar en Cisjordanie occupée le 4 juillet. (Oren Ziv / ActiveStills)

La haute cour d'Israël a délivré l'autorisation définitive du déplacement forcé de la communauté palestinienne de Khan al-Ahmar en Cisjordanie occupée.

Cette décision rendra les juges complices d'un crime de guerre si la démolition – qui pourrait se faire dans les jours qui viennent – se réalise, a dit B'Tselem, association israélienne de défense des droits de l'Homme.

Le tribunal avait initialement approuvé en mai la démolition du village tout entier, mais cette action avait été momentanément arrêtée en juillet après que les avocats des près de 200 résidents de Khan al-Ahmar aient déposé deux requêtes auprès de la haute cour.

Les juges ont accepté l'une des requêtes et tenu des auditions au mois d'août.

Mercredi, la haute cour a refusé la requête, levé le sursis temporaire et donné aux autorités israéliennes le feu vert pour expulser les résidents sous huit jours.

Les juges « ont dit que la question essentielle dans cette affaire n'était pas de savoir si on pouvait effectuer l'éviction, mais où les résidents seraient réinstallés », a rapporté le quotidien israélien *Haaretz*.

Israël veut déplacer de force les résidents de Khan al-Ahmar dans une zone qui jouxte une décharge appelée al-Jabal West.

L'un des juges a rejeté la demande des villageois de suspendre l'évacuation jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un autre endroit où vivre et a critiqué leur refus de vivre près d'une décharge.

Bien avant la décision du tribunal mercredi, Israël a entamé les préparatifs pour démolir le village.

Pas de justice dans les tribunaux israéliens

Dans leur décision, les juges de la haute cour d'Israël « ont décrit un monde imaginaire avec un système de planification égalitaire prenant en compte les besoins des Palestiniens comme s'il n'y avait jamais eu d'occupation », a dit B'Tselem mercredi.

« La réalité est diamétralement opposée à ce conte : les Palestiniens ne peuvent pas construire légalement et sont

exclus des mécanismes de prise de décision qui déterminent à quoi ressemblera leur vie », a ajouté l'association. « Leurs systèmes de planification n'existent que pour servir les colons. »

« Cette décision montre une fois de plus que ceux qui vivent sous occupation ne peuvent obtenir justice dans les tribunaux de l'occupant », a dit B'Tselem.

Les dirigeants israéliens glorifient un crime de guerre

Les dirigeants israéliens ont félicité les juges pour avoir approuvé le déplacement forcé de la communauté, qui est un crime de guerre au regard du droit international.

Selon les lois qui régissent une occupation militaire, un occupant ne peut déplacer une population qu'en cas de nécessité militaire. Mais Israël veut se débarrasser des résidents de Khan al-Ahmar dans la zone de Jérusalem Est où il est engagé dans une intense colonisation – là aussi en violation du droit international.

Yuli Edelstein, président du parlement israélien et membre du parti du Likoud au pouvoir, s'est vanté sur Twitter, disant que « la pression » exercée par l'Union Européenne n'avait rien fait pour arrêter la décision de la cour.

« En Israël, il y a une loi et tout le monde est égal devant elle » a prétendu Edelstein – à l'exact opposé de la réalité.

Des diplomates européens sont allés à Khan al-Ahmar l'année dernière pour témoigner leur soutien à la communauté, mais à part ce geste symbolique, l'Union Européenne – qui fournit à Israël quantité d'aides et d'échanges commerciaux – n'a entamé aucune action pour tenir Israël comme responsable.

Parallèlement, l'UE n'a rien fait lorsque Israël a démoli ou confisqué des écoles ou autres bâtiments qu'elle ou ses Etats membres ont financés pour les Palestiniens.

Les diplomates européens auraient dit aux médias israéliens qu'aller plus loin pour effectuer la démolition de Khan al-Ahmar « déclencherait une réaction de la part des Etats membres de l'UE ».

Mais, étant donné ce qui est dit de l'inaction de l'UE, on devrait prendre ces menaces avec une bonne dose de précaution.

Le ministre de la Défense d'Israël Avigdor Lieberman s'est lui aussi réjoui de la décision de la cour, twittant que « Khan al-Ahmar sera évacué ».

Il a félicité les juges pour « une décision courageuse et nécessaire face à une campagne orchestrée d'hypocrisie de la part d'Abu Mazen [Mahmoud Abbas président de l'Autorité Palestinienne], la gauche et les pays européens ».

Mercredi dernier, les porte-parole de l'UE n'avaient toujours pas réagi à la décision de la cour.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [The Electronic Intifada](#)